

LE PAS

ANNÉE 2024



**BULLETIN
MUNICIPAL**

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPALp. 4
NOS JEUNESp. 9
TROISIEME AGEp. 19
NOS ARTISANSp. 21
NOS COMMERCANTSp. 24
LES TRAVAUX ET NOS PROJETSp. 25
INFOS DIVERSESp. 31
LES ASSOCIATIONS COMMUNALESP. 40
Le PAS AUTREFOISp. 49
CALENDRIER DES MANIFESTATIONSP. 51
MEMENTOP. 52

Mairie

15 rue du Bocage

53300 LE PAS

Coordonnées

☎ 02.43.08.88.15

contact@commune-le-pas.fr

Site Internet :
commune-le-pas.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : 9h-12h

Un samedi sur 2 : 9h-12h

(ouvert semaines paires)

LE MOT DU MAIRE



Cette année 2024 a vu se concrétiser le projet de rénovation de l'épicerie-service traiteur. Ce projet n'a pas été simple à gérer mais je remercie le maître d'œuvre et toutes les entreprises qui ont contribué à sa réalisation. Il s'agit, comme les autres, d'un commerce essentiel sur notre commune et nous sommes fiers d'avoir pu faire en sorte qu'il perdure.

Nous avons également effectué durant cette année le diagnostic de performance énergétique de tous nos logements et avons procédé à plusieurs travaux, notamment afin de renforcer les isolations et le chauffage.

Autre moment important de cette année, le préau de la mairie a dû être démonté comme vous le savez, pour des raisons de sécurité. Le mur sur lequel il était fixé a été sécurisé et des places de parkings ont été créées.

Concernant le mur d'enceinte de la mairie, tous les joints seront refaits courant 2025 par l'entreprise BAHIER. Cela terminera d'embellir ce secteur.

Par ailleurs, à l'heure où j'écris ce mot, les travaux pour l'installation du city parc près de la salle communale ont débuté. Ils devraient être achevés pour Noël. Nous espérons qu'il ravira petits et grands.

Nous avons enfin procédé à quelques aménagements routiers, rue de Normandie, après concertation avec les services du département car il s'agit d'une départementale. Ces aménagements ont pour but de réduire la vitesse des automobilistes afin de rendre notre bourg plus sécurisé.

L'année 2025 sera en grande partie consacrée à l'étude de la rénovation de notre clocher et au problème des choucas. Chantier de grande ampleur !

Toutes ces réalisations, et bien d'autres, ont pu voir le jour grâce à l'ensemble du conseil municipal, des agents et de nos collaborateurs que je félicite et remercie.

Je termine en vous adressant au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents municipaux mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette année 2025.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Magali Launay,
maire



Raphaël Lecarpentier,
adjoint



Cyril Lesavourey,
adjoint



Solenne Fouassier,



Gaëtan Goussin



Nicolas Granger



Jacky Grinenwald,



Anita Guyard



Jessica Havard



Julien Lecomte



Romain Néel

L'ÉQUIPE COMMUNALE



Maguy LAMI
Secrétaire de mairie



Lucie HOULBERT
Responsable de
l'agence postale

Benoît THÉVENARD
Agent technique



Christina REBUFFÉ
Mireille COQUEMONT
Angélique GRANGER

Responsables de
la cantine et de
la garderie

Nous remercions Anna HORTON
pour son investissement.

Le poste a été repris par Angélique
GRANGER

LES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

	Commune	Assainissement
Résultat Section Fonctionnement	314 587.85 €	19 175.65 €
Résultat Section Investissement	279 387.17 €	76 640.54 €

BUDGETS PRIMITIFS 2024

	Commune	Assainissement
Dépenses et Recettes Section Fonctionnement	790 769.19 €	26 175.65 €
Dépenses et Recettes Section Investissement	724 771.26 €	78 958.54 €

TAUX D'IMPOSITION 2024

	2023	2024
TFB (Taxe Foncier Bâti)	40,58 %	40.58 %
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	40.14 %	40.14 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	13.76 %	13.76 %

Depuis 2021, afin de pallier la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part des recettes pour la taxe foncière sur le bâti du département. Le taux du département 19.86 % s'ajoute donc au taux communal qui reste inchangé (20.72 %). Concrètement cela ne change rien pour les particuliers, excepté la suppression d'une ligne sur leur avis d'imposition.

Subventions 2024

Associations communales

Club Bon Accueil	250 €
A.F.N.	250 €
Comité des fêtes	1500 €
Le Pas Sport	600 €
Le Pas Pétanque	400 €
A.P.E.L.	1000 €
Gymnastique	500 €
MAM	700 €

Autres organismes

APEI Nord Mayenne	25 €
APF France Handicap	25 €
Infirmes Moteurs Cérébraux	25 €
Ass Franç Sclérosés en Plaque	25 €
Prévention routière	25 €
SPA	218.50 €
AFM Téléthon	25 €
Mayenne Nature Environnement	25 €
UDAF	25 €
Secours catholique	25 €

Subventions exceptionnelles

EOS	250 €
Groupeement contre les nuisibles	250 €
OGEC	1000 €



ETAT CIVIL 2024

Note : Certaines personnes ayant souhaité ne pas diffuser les informations d'état civil les concernant, la liste ci-dessous est incomplète. Par ailleurs, seules figurent les personnes décédées sur la commune ou habitant la commune, conformément au registre d'état civil.

BIENVENUE A EUX

LEBOISSETIER Rose.....06 août



ILS NOUS ONT QUITTÉS ...

Heather MILNER veuve LISTON21 novembre 2023

Christiane MATHÉ épouse GAUDRON11 décembre 2023

Madeleine QUINTON veuve DEROUAULT04 janvier

Emile LESAGE16 janvier

Andrée LEPLARD veuve LECOURT.....28 janvier

Marie-Louise RECTON veuve PENLOUP.....07 février

Alice TABURET épouse GOUSSIN27 mars

Thérèse DOINNEAU épouse GARNIER.....1^{er} mai

Alain MORICEAU08 mai

Robert BOULÉ.....07 juin

Christiane DECHENEAUX veuve HIBOU21 juin

Huguette DUBOIS veuve POIRIER29 juin

Marcel LELANDAIS17 octobre

Solange CHAMPAIN veuve DUTERTRE19 octobre





Adresse : 17 rue du Bocage, à côté de la mairie.
Tél : 02 43 08 81 67



Depuis le 1er septembre 2024, modification des horaires :

Mardi : 9h00 - 12h00

Mercredi et jeudi : 9h30-11h30

Vendredi : 15h30 - 17h30

Samedi : 9h00 -12h00

L'agence postale communale est un service municipal de proximité qui a pour objectif d'apporter aux usagers l'essentiel des services de La Poste tels que :

- Affranchissement et vente de timbres
- Vente d'enveloppes et d'emballages
- Dépôt de colis et courriers recommandés
- Retrait de lettres et de colis
- Retrait de dépannage d'espèces pour les clients La Banque Postale
- Contrat de réexpédition, de garde du courrier, procuration postale...



L'agence dispose également, en libre service et aux horaires d'ouverture, d'un espace informatique pour vos démarches en ligne (services de La Poste, CAF, MSA, France Travail, ..), avec scanner et imprimante. Vous pouvez également consulter vos mails, faire CV et lettre de motivation.

CANTINE ET GARDERIE COMMUNALE

Coût d'un repas : 4.10 €

Vous pouvez retrouver les menus sur le site Internet de la commune (commune-le-pas.fr).

Coût pour la garderie communale :

1.00 € de 7h15 à 9h (mercredi et semaine), pour le mercredi : 7.20 € la journée, 3.60 € le matin, 4.60 € l'après-midi.

Pour toute inscription merci de vous adresser directement au 02.43.04.76.53.



Galettes des rois, en janvier



Coin lecture

GARDERIE DU MERCREDI

La fréquentation du mercredi est toujours bonne. Le nombre maximum autorisé est de 12 enfants, excepté lors des animations spéciales. Nous avons alors le renfort des collègues !

Cette année, nous avons poursuivi et renforcé notre partenariat avec les résidents de l'EHPAD.



Le dernier mercredi avant les vacances de Noël, nous avons invité les résidents de l'EHPAD pour un après-midi festif.

Le Père-Noël est venu nous faire un petit coucou, pour le plaisir des petits et des grands.



En janvier nous avons fait une rencontre jeux de société avec les résidents et partagé la galette des rois



Au printemps, nous avons peint les œufs en vue de la chasse aux œufs de Pâques de l'école et nous avons organisé un loto avec les résidents.



Les gagnants du loto



Un mercredi nous avons organisé un pique-nique avec les résidents et fabriqué des gâteaux anglais (concours résidents /enfants)



Que des gagnants !!

ECOLE SAINT FRANCOIS-XAVIER

2A, impasse de la Basse Cocherie
53300 LE PAS
02 43 04 76 53
ecole.lepas@orange.fr

Horaires :
9h-12h et 13h30-16h45
semaine de quatre jours
garderie : matin et soir (jusqu'à 19h)
et le mercredi toute la journée



Équipe éducative :

- Maternelle : Isabelle LEBULLENGER (adjointe), et Céline THERIAU (A.S.E.M) et Romane CHALLARD (A.S.E.M remplaçante).
- CP-CE1 : Muriel EUDE (directrice).
- CE2-CM1-CM2 : Mélanie FOUCHER (adjointe).
- Sandrine CHALUMEAU : enseignante spécialisée.
- Aurélie DAGUIER (AESH).

Renseignements pratiques :

- Effectifs à la rentrée 2024 : 56 inscrits.
- Toute l'année, inscription sur rendez-vous pour les enfants de 2 ans et demi et plus.
- stage de réussite : 4 matinées aux vacances, révisions en mathématiques et français.
- Les heures d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu le lundi et le jeudi de 17h à 17h45.
- Garderie municipale : 7h15 à 9h00 et 17h00 à 19h00. Garderie le mercredi, en période scolaire, jusqu'à 17h30, et cantine municipale : le service et la surveillance sont assurés par Mme Christina REBUFFE, Mme Mireille COQUEMONT et Mme Angélique GRANGER.
- Accueil de stagiaires qui se préparent au métier de professeur des écoles, de la petite enfance ou en reconversion professionnelle.

Ouverture sur l'extérieur :

- Éducation artistique (en partenariat avec la CCBM) :
-projets « musique » avec Cédric Bousquet (DUMiste) en septembre-décembre 2024 pour les trois classes sur le thème du cirque « Circus et boule de gomme » ;
-cinéma : deux séances de cinéma pour chaque classe : au printemps = «Un crocodile dans mon jardin» (maternelle), « Katak, le brave beluga» (CP-CE1), « Parvana» (CE2-CM) à l'automne « Jardins enchantés » (maternelle), « A vol d'oiseaux » (CP-CE1) ;
- Voyage scolaire : classe découverte à Aillon le Jeune, en février 2024 pour les CE2-CM, et sortie en juin 2024 au musée Robert Tatin pour les classes maternelle et CP-CE1
- Lien école-collège Ste Catherine d'Alexandrie pour les CM :
- journée découverte du collège en juin.
- découverte des « gestes qui sauvent » avec les cadets du collège
- Journée sportive à Brecé au printemps 2024 (avec les écoles privées et le collège du secteur) pour tous les niveaux. Les élèves de cycles 1, 2 et 3 ont été encadrés par les collégiens pour réaliser des jeux sportifs sur le thème du handisport.
- Au printemps, initiation au tennis pour les MS-GS-CP-CE1 avec Sam Cumming du tennis club de Gorron
- Venue d'Yvana (médiathèque d'Ambrières) pour des lectures d'histoire à chaque classe,
- Spectacle « Que d'émotions ! » offert par l'APEL aux élèves de maternelle, CP et CE1 en février
- 8 mai et 11 novembre : participation aux commémorations

Action de solidarité :

- participation à « l'opération pièces jaunes » (février 2024) : 15kg = un nouveau record !
- « Les Bouchons d'Amour » : les enfants récupèrent les bouchons en plastique (de bouteilles et flacons), pour cette association, tout le long de l'année. Nous les remettons régulièrement à Mme Edwige COULON.
- « Mets tes baskets et bats la maladie », opération créée par ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Le 18 octobre 2024, les élèves ont couru, marché et parcouru une distance de 257 735 pas.
- En amont de la course, ils ont été sensibilisés à cette cause en recherchant des parrains dans leur entourage. Ceux-ci s'engageaient à donner une somme par tour réalisé !

Moments festifs et remplis d'émotions

- Mardi Gras : les élèves ont défilé dans les rues du village à la grande joie des habitants. Ils ont été récompensés en dégustant des crêpes préparées par quelques mamans !
- Portes ouvertes le samedi 6 avril 2024 : présentation de l'école, des activités réalisées en classe, des méthodes pédagogiques....
- Remise des diplômes aux élèves de GS et CM2, jeux sportifs (GS-CP-CE-CM) et goûter avec les parents le dernier jour
- les anniversaires : une fois par mois, les élèves dont c'est l'anniversaire réalisent des gâteaux à l'école avec l'aide de leurs parents.
- Café de rentrée pour les parents qui accompagnent leur enfant le premier jour
- Fête des lumières le vendredi 13 décembre



Classe découverte à AILLON LE JEUNE



Musée Robert Tatin - CP/CE1



Musée Robert Tatin - Maternelle



ELA 2024



Piscine



Initiation au tennis - CP/CE1



Maternelle

Les enfants et l'équipe éducative

Vous souhaitent

De bonnes fêtes de fin d'année !

LA MAM A PETITS PAS

Après deux années compliquées dues au manque de remplaçantes et moins de demandes d'accueil, l'organisation compte fortement sur votre participation aux différentes ventes organisées tout au long de l'année. Il nous faut notamment renouveler nos jeux extérieurs qui ont été abîmés lors des intempéries de l'année.

N'oubliez pas que nous avons tout autant besoin d'aide que les autres associations de la commune.

La MAM est un atout pour la commune, l'école, et les autres associations.

Nos ventes :

- en juin : vente de saucissons secs
- En novembre : vente de parfums

Pour participer à nos ventes, prenez contact avec nous. Des affiches sont mises à l'épicerie et Chez Fanfy pour vous avertir des dates.

Nous sommes complètes jusqu'à septembre 2026 puis deux places vont se libérer.

L'association est ouverte aux dons de jouets et articles de puériculture en bon état.

Emilie et Lydie



NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle
agrée

Mme COULON
Edwige

Le gué des laures
53300 Le pas
02 43 08 91 38



J'accueille vos Loulous à mon domicile dans un cadre familial.

Mon but est de répondre aux besoins de l'enfant, de respecter son rythme et son évolution ainsi que d'accompagner son éveil au travers d'activités diverses et de l'amener vers l'autonomie et le bien vivre ensemble.

Je m'adapte aux horaires atypiques.

R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants de 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Communauté de Communes du Bocage Mayennais
Lucie DESECHALLIERS
1 Grande Rue - 53120, Gorrion
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25
rpe@bocage-mayennais.fr



La Communauté de Communes du Bocage Mayennais

propose différents services

Pour les 3 - 11 ans :

Accueil de loisirs les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

Accueil de loisirs Les p'tits potes : Marie-Pierre MALLARD – Elodie SINEUX

Rue des Lauriers 53300 AMBRIERES LES VALLEES

06.60.13.58.94 alshambrieres@bocage-mayennais.fr

Pour les 10 - 17 ans :

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi journée suivant l'activité

Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières les Vallées : Ruddy BIANAY

06.10.92.02.71 indijeunes@bocage-mayennais.fr

En pratique :

- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- **Les inscriptions sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances.** Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Avant toute inscription :

Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs.

Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.

Inscription exclusivement sur le portail famille :

<https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil>

Les directeurs sont là pour vous aider.

Informations, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

www.bocage-mayennais.fr



Pour les 60 ans et +

Atelier bien être ou nutrition, balades santé, salon aidant aidé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service sénior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements.

Service Solidarité : Angélique FONTAINE

02.43.08.77.65 solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

En pratique :

- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique « au quotidien »
- Dans la rubrique « loisirs » des séniors vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

	Le Guide du retraité :	
 <p>2024 GUIDE DU RETRAITÉ</p> <p>Service Solidarité Jeunesse Communauté de Communes du Bocage Mayennais</p>	<p>Téléchargeable sur notre site internet ce guide s'adresse aux retraités et futurs retraités.</p> <p>Vous y trouverez les réponses à de nombreuses questions.</p> <p>Que vous ayez besoin de vous renseigner sur vos droits, d'aménager votre logement, d'aide pour la vie quotidienne, d'aide à la mobilité ...</p> <p>Nous avons recensé l'ensemble des partenaires qui peuvent vous aider sur le territoire.</p>	

Nous sommes là pour vous informer.

Information, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

www.bocage-mayennais.fr



La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des **jeunes de 11 à 29 ans (collégiens, lycéens et étudiants)**. La MIJ est basée à Gorrion (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, des chantiers sont proposés par les communes de la CCBM. Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans et chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans. Les 2 dispositifs permettent de découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux...

Un chantier de 3 heures permet d'acquérir une première expérience de travail, de se faire connaître, de rencontrer d'autres jeunes, de valoriser son CV et de gagner un peu d'argent de poche : 15 € / 3h pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15 € pour les jeunes de 14-15 ans.

Comment s'inscrire ? Télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Cotisation = 2 €



Quand s'inscrire :

PÉRIODE DE VACANCES 2025	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 10 février au 21 février	Semaine 4	Semaine 5
Du 7 avril au 18 avril	Semaine 12	Semaine 13
Du 30 juin au 29 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 20 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 22 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

3 chantiers ont eu lieu sur la commune en 2024.

LUDO'ANIM

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorrion.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

La LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi de 10h à 18h
- 1er samedi du mois de 10 à 12h

Et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques »

(vacances, gratuit, ouvert à tous)

Des animations jeux ont lieu dans les médiathèques :

Ambrières les Vallées : 14 février (19h-21h) / 5 avril (14h-16h) / 17 juillet (15h-17h) / 24 octobre (10h-12h)

Gorrion : 11 février / 8 avril / 29 octobre (15h-17h)

Landivy : 28 janvier (16h-18h) / 11 juin (16h-18h) / 19 septembre (16h-18h) / 18 novembre (16h30-18h30)

Pontmain : 21 février / 25 avril / 4 juillet / 17 octobre (16h-18h)

Chantrigné : 10 avril / 21 octobre (14h30-16h30)

Oisseau : 13 février (14h30-16h30) / 15 avril (19h-21h) / 23 octobre (14h30-16h30)

Fougerolles du Plessis : 21 février / 18 juillet / 31 octobre (10h-12h)

En 2024, 2 animations ludiques ont eu lieu sur la commune et ont rassemblé 24 personnes.

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...

...Alors pourquoi attendre !

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'information jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) de trouver des informations sur :

- construire son parcours
- S'engager
- Se divertir
- Se loger
- Accéder à des droits
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi
- Travailler

SOIREE DE L'ORIENTATION
auprès des jeunes et des parents

Mardi 22 janvier de 16h à 19h à la salle
omnisports de Gorrion

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. **Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.**

Accueil gratuit. Remise de documentations

PARCOURSUP « mode d'emploi »

Réunion d'information parents / jeunes

Samedi 1^{er} février 10h30 à 12h
à la salle omnisports de Gorrion

Inscription avant le 22 janvier 2025

LOGEMENT ETUDIANT

Réunion d'information parents / jeunes

Samedi 7 juin 10h30 à 12h

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 12 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 14 février de 14h à 16h à l'espace Colmont de Gorrion



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnelles et les jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Entreprise,
association, service,...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation,...)

 **FORMATION Bafa dès 16 ans**

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 15 au 22 février 2025 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 50€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

Du 26 au 31 octobre 2025 formation approfondissement :

(Réduction de 35€ pour les 8 premiers jeunes inscrits du territoire)

REUNION D'INFORMATION Bafa
(ouvert aux parents et aux jeunes)
SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 10h30 à 12h

Carte Jeunes de 11 à 29 ans

- ◇ **La carte jeunes** est disponible au tarif de 5 €
- ◇ Elle est valable jusqu'au 31 août 2024
- ◇ De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- ◇ Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage mayennais




Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorrion. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h . Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr - www.maisondesinitiativessitew.org



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense et
Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

TROISIEME AGE



Le portage de repas

Claude BETTON, André QUINTON, Annick HEUVELINE, Christine MORICEAU et Monique MORICEAU sont les 5 bénévoles qui s'engagent à vous livrer des repas préparés par l'EHPAD du lundi au samedi.

Tous nos remerciements à Louis ANGIN, bénévole depuis 17 ans. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez vous adresser à Monique MORICEAU au 06.61.13.53.36.

Présence verte

L'installation est gratuite.

La commune participe à hauteur de 5 € par mois pour l'abonnement pour tous prestataires.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie



L'ADMIR, services à la personne

02.43.04.69.08—ambriereslesvallees@admr53.fr

Repas des plus de 65 ans

Le repas des plus de 65 ans s'est déroulé le dimanche 1er décembre. 100 convives étaient présents. 11 repas ont été livrés à l'EHPAD et 8 à domicile. Une nouvelle fois, c'est David Luka (association EOS) qui a animé le déjeuner avec sa musique et ses chansons, tout cela dans une ambiance très conviviale. Les aînés de la commune sont M. GOUSSIN Gilbert et Mme DOINNEAU Joséphine.



Colis de fin d'année

Comme chaque année, les personnes de plus de 80 ans ont reçu un colis de fin d'année avec plusieurs produits dont certains locaux.

EHPAD L'AVERSALE

L'Ehpad L'Aversale accueille depuis le 1^{er} Juillet dernier Monsieur Hervé STURLINI qui a pris ses fonctions de Directeur Adjoint pour assister Mme CHERBONNEL Monique, Directrice de quatre EHPAD : « Saint Laurent » de GORRON, « Le Bel Accueil » de FOUGEROLLES-DU-PLESSIS, « La Pérelle » de LANDIVY et « L'Aversale » de le PAS. Ses compétences d'évaluateur certifié permettront de répondre à cet enjeu important se profilant en 2025 : l'évaluation externe qui aura lieu les 10 et 11 mars 2025 sous l'impulsion de la Haute Autorité de Santé (HAS). Les professionnels, quelques résidents et les membres du Conseil de la Vie Sociale seront rencontrés par les évaluateurs afin d'évaluer nos pratiques et surtout d'apprécier la démarche qualité au sein de l'établissement. En amont, plusieurs groupes de travail ont été constitués avec les professionnels des 4 établissements, et orchestrés par Mr STURLINI et le qualicien, Mr SCHLOSSER. Dans ce contexte, il nous est nécessaire de démontrer que nous répondons aux exigences attendues. Et pour preuve !!!



L'Ehpad a organisé une animation spécifique pour célébrer les 100 ans de Mme DOINNEAU Joséphine. Entourée des membres de sa famille et de ses amis résidents, le personnel a lu un poème spécialement écrit par l'animatrice, beaucoup d'émotions en a découlé. De même, elle a pu réaliser quelques pas de danse aux bras de ses filles. L'ambiance était au rendez-vous.

L'Ehpad a proposé des sorties aux résidents leur permettant de s'évader de leur quotidien. Ces sorties ont offert des moments précieux de détente, de découverte et de socialisation.

De même, une activité châtaignes s'est déroulée le 7 novembre, une famille a aidé pour les faire griller avant de les faire déguster aux résidents.



Le mercredi 18 décembre 2024, les résidents de l'EHPAD L'Aversale, accueilleront leurs familles pour un goûter de Noël avec les enfants de la garderie à la salle communale de LE PAS. Pour l'occasion le Père Noël sera présent.

Très belles fêtes de fin d'année et belle Année 2025.

NOS ARTISANS

Stéphane Marie

Depuis mars 2012, l'entreprise Stéphane MARIE SARL est spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage tels que les poulaillers ou les porcheries...

Elle propose divers services de montage ou réparation d'éclairages, de ventilations, de chauffages, de chaînes d'alimentation animales, de pompage et traitement de l'eau de boisson et adduction d'eau, de génératrices d'électricité ou groupes électrogènes autonomes.

Une grande disponibilité en toutes périodes de l'année pour les dépannages.

Ses clients sont éleveurs et installés dans un rayon de 50 km autour de Le Pas, aussi bien dans l'Orne, la Manche ou la Mayenne.

☎ 06 43 35 71 49



Alban Guérin



En 2023, un nouvel artisan s'est installé à Le Pas : Alban Guérin réalise des travaux de peinture en intérieur et en extérieur, des ravalements, des revêtements de murs (papiers peints, toiles...), des revêtements du sol (parquets stratifiés, sols PVC et textiles).

Alban Guérin est dans le métier depuis 11 ans en ayant travaillé pour l'entreprise Marchand à Mayenne.

Il intervient dans un périmètre de 30 km autour de Le Pas, en comptant sur le bouche à oreille pour se faire connaître.

☎ 06 21 29 59 61

Daniel Hatte

Daniel Hatte réalise des charpentes et des couvertures, en ardoises de schiste ou en fibre ciment, aussi bien pour des bâtiments neufs que pour de la rénovation. L'entreprise réalise une vingtaine de gros chantiers par an, pour des particuliers ou des agriculteurs, dans un périmètre de 6 km autour de Le Pas.

Installée depuis août 1993 au Pas, la société bénéficie du bouche à oreille pour remplir tout naturellement son carnet de commandes.

☎ 02 43 08 80 92

✉ hattedaniel@orange.fr



Christian SALIN

L'entreprise SALIN ayant récemment cessé son activité, nous tenions à remercier M. SALIN et son fils, au nom de la municipalité actuelle et des anciens mandats, pour leur travail sur la commune, leur engagement et leur connaissance du terrain.

Francis LETEMPLIER



Francis LETEMPLIER, dirige l'entreprise créée en 1997 à Le Pas. Il effectue les activités de placoplâtre, isolation et plâtrerie. Les chantiers sont réalisés par lui et 6 salariés avec l'aide de Martine, secrétaire à mi-temps.

Il intervient chez les particuliers et les marchés publics dans un rayon de 50 km,

La Ferrerie

☎ 02.43.08.84.94 / 06.83.42.61.79

✉ fm.letemplier@wanadoo.fr

Romain NÉEL

Depuis mai 2022, Romain Néel assure des travaux d'entretien en extérieur : activités de jardinage, tonte, taille de haies, création de jardin d'agrément...

Il dispose de tous les équipements nécessaires : taille-haie, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse, élagueuse... d'un petit camion pour transporter tout cela et d'une remorque pour emporter les déchets à la déchetterie.

Il intervient dans un périmètre de 15 à 20 km autour de Le Pas ; exceptionnellement plus loin pour des tâches significatives.

Il est rémunéré par des CESU (Chèques emploi service universel), ce qui réduit à presque rien la gestion administrative par l'employeur.

Ses clients le contactent par le bouche à oreille, ou prennent connaissance de son activité grâce au bar Fanfy.

☎ 06 99 29 56 67



EURL BAHIER – Geoffrey Bahier



Geoffrey Bahier assure des travaux de maçonnerie pour les particuliers, avec une préférence pour la pierre qui est sa spécialité.

L'activité se maintient à un très bon niveau pour Geoffrey et son ouvrier à plein temps. Il est assisté par une secrétaire le mercredi matin.

L'entreprise travaille surtout dans un périmètre 20 km autour de Le Pas.

☎ 06.33.00.88.51

✉ bahiergeoffrey@gmail.com

Les infusions de l'Herborigène

Stéphane Hourdel cultive et transforme des plantes aromatiques et médicinales localement et en agriculture biologique.

Certifié de l'Ecole Bretonne d'Herboristerie, il est arrivé en 2021 sur Le Pas et aménage depuis petit à petit le Jardin de la Mare aux Simples (nom donné au Moyen Âge aux plantes médicinales), cultivant et travaillant manuellement dans le respect du lieu, des plantes et de la faune.

Les plantes récoltées sont séchées sur place dans un séchoir dédié avec hygrométrie régulée et à chaleur douce afin de pouvoir proposer des plantes ayant gardé le maximum de leurs saveurs et de leurs principes actifs.

Les infusions et composés aromatiques sont disponibles à la vente soit sur place au 8 rue de Normandie, sur rendez-vous ou lors de marchés et événements locaux.



Ouvert les vendredis de 17h30 à 19h30 et les samedis de 10h à 12h30.

Ne pas hésiter à consulter la page <https://www.facebook.com/Herborigene/> ou appeler avant au 06.15.83.79.68 pour s'assurer de l'ouverture.



L'Ortie joyeuse

Productrice de plantes aromatiques et médicinales Bio à Le Pas, Mme Laurence Cholay propose sous la marque de l'Ortie Joyeuse plusieurs gammes de produits aux plantes, alliant aromatiques, médicinales, et fruits : vinaigres de cidre (fait avec les pommes de ses vergers) aux plantes ou aux fruits, tisanes (plantes seules ou en mélanges), confitures, sirops, aromates, sels aux plantes, sucres aux plantes. Pensés pour allier plaisir gustatif et bien être. Ainsi que des produits originaux à base d'orties, de plantes fraîches et de fleurs comestibles.. Retrouvez ses préparations sur les marchés, en épicerie fine, ou sur le drive fermier en ligne Locavor (Brecé, Mayenne, Louverné, Meslay du Maine). Ou en commande directe par mail à lortiejoyeuse@gmail.com ou sms.

☎ 06 51 77 82 18



Raphaël LECARPENTIER

Depuis 2022, Raphaël Lecarpentier intervient pour de petits travaux, aussi bien en extérieur qu'en intérieur (peinture, petit électricité, menuiserie...). Son statut est celui d'un entrepreneur individuel. Ses clients, jusqu'à 30 km autour de Le Pas, sont des particuliers, bien sûr, mais aussi des entreprises et des collectivités.

Il dispose de tout l'équipement nécessaire pour réaliser les travaux et saura vous prodiguer ses conseils dans le choix des solutions.

☎ 06 50 52 98 97



NOS COMMERCANTS

Chez Fanfy

Ouvert depuis 34 ans, le bar Chez Fanfy est le cœur battant du bourg ; on y trouve de quoi se désaltérer, des cigarettes, des jeux de la Française des Jeux, les journaux... On y trouve aussi une ambiance conviviale, chaleureuse, où, entre les tables s'échangent informations et bonne humeur, le tout dans une décoration mettant en valeur l'équipe de foot Le Pas Sport et des photos anciennes de Le Pas.

Chez Fanfy dispose aussi d'une pompe pour le gasoil.

C'est également Fanfy qui vend les cartes de pêche pour l'étang de Le Pas.



☎ 02.43.08.85.49

Salon de coiffure Bel'Hair

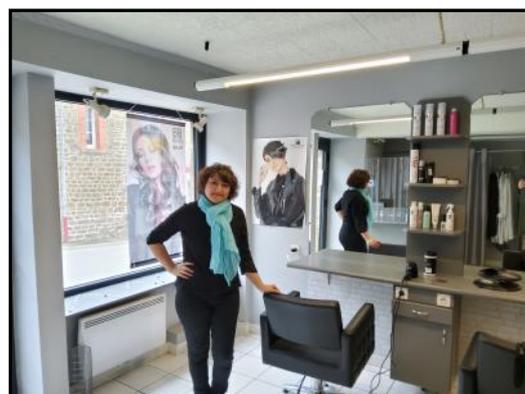
Svetlana Maine tient le salon de coiffure Bel'Hair, 2 rue de Normandie.

Svetlana a 10 ans d'expérience de coiffure chez Jean-Louis David (groupe Frank Provost) en région parisienne.

En plus de son activité au salon, elle coiffe à domicile. Pour être sûr de sa présence au salon, il est donc préférable de prendre rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information :

☎ 06 28 20 84 37



Chez Julie

Sous l enseigne Casino, l'épicerie de Le Pas est à nouveau ouverte depuis le 3 avril, au grand soulagement de nombreux habitants du bourg. Julie Dupont en est la gérante, dans des locaux restaurés.

Le magasin propose tous les produits d'épicerie, des fruits et des légumes. On y trouve aussi des produits locaux comme ceux des Gorronnaises. Et du pain, sur commande, du mardi au samedi.

Par ailleurs, Julie Dupont a ouvert une activité traiteur : c'est elle-même qui cuisine un plat différent chaque jour, suivant un menu établi pour la semaine. Il est préférable de réserver les plats à l'avance.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 16h30 à 19h, et le samedi de 8h à 13h.



☎ 06 46 32 32 21

LES TRAVAUX EFFECTUES EN 2024

Logement 13 rue du Bocage

Les travaux de rénovation sont terminés et le logement est loué depuis octobre.

Le coût total des travaux est de 64 500 € TTC et nous avons obtenu 28 175 € de subvention du département au titre des Contrats de Territoire.



Accessibilité mairie

Afin de terminer l'accessibilité du parking de la mairie, 2 rampes ont été installées au niveau de l'escalier.



Préau de la mairie

Pour raisons de sécurité, le conseil municipal avait décidé la démolition du préau très vétuste. Celle-ci a été réalisée par l'entreprise SALIN pour un montant de 480 €. En remplacement, des places de stationnement ont été créées afin de pallier le manque existant.



Location d'un robot tonte

La commune loue via l'entreprise LESIEUR un robot tonte pour le terrain de foot, pour un coût de 150.95 € HT mensuel sur une durée de cinq ans .

La pelouse est ainsi tondue régulièrement et cela libère du temps à l'agent technique pour d'autres travaux.



Achat d'un lave-vaisselle

Suite à plusieurs pannes sur le lave vaisselle de la salle, devenu trop vétuste, la commune a acheté auprès de la société FCPL un nouveau lave-vaisselle pour un prix de 4 872 €. Celui-ci correspondra mieux aux besoins liés à la cantine et aux locations de salle.

Mise en sécurité des candélabres

Afin de pouvoir installer les décors de Noël sur les candélabres en toute sécurité, des prises ont été installées sur ceux-ci par l'entreprise SANTERNE pour un coût de 4 600 € TTC.



Installation d'un nouveau défibrillateur

Un nouveau défibrillateur a été installé en début d'année au terrain de foot par la société Gama Form. Le coût de maintenance pour chaque défibrillateur est de 42 € TTC mensuel.



Cimetière

Les travaux d'enrobé (2ème phase) ont été effectués en septembre par l'entreprise MONGODIN pour un coût total de 13 811 € TTC. Comme nous l'avions expliqué l'an passé, ces aménagements permettent de faciliter l'accessibilité pour toutes les personnes et aussi de limiter l'entretien des allées.

Dans la continuité, les petites allées sont en cours d'engazonnement..

Une signalétique a été mise en place afin d'indiquer les carrés, les concessions libres, réservées ou expirées.

Restauration des tombes des soldats « Mort pour la France ».

La commune a entrepris la restauration des 5 tombes de soldats « mort pour la France ».

Celles-ci ont, dans un premier temps, été nettoyées au nettoyeur haute pression. Puis, un encadrement a été installé pour la concession où ne subsistait qu'une croix, qui elle-même sera remise en état. Un revêtement, imitation granit, sera mis sur cette encadrement afin d'être similaire aux autres. L'installation de cailloux blancs finira cette première tranche de restauration.

Dans un second temps, en partenariat avec le Souvenir Français, les gravures seront refaites et une cocarde installée sur chaque concession.

Ces travaux sont effectués afin de préserver le patrimoine funéraire, en remerciement à ceux qui ont combattu pour notre liberté.



Photos prises avant



← *Photos prises après nettoyage* →

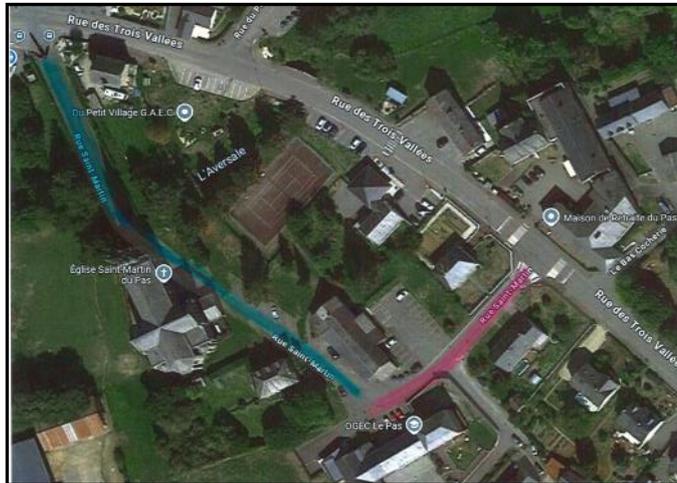


Mise en place d'un coffrage pour la sépulture qui n'en avait pas

Sécurisation du bourg

Le conseil municipal, lors de sa séance du 20 septembre 2024, après rencontre avec les services du département et les services de la CCBM, a décidé de mettre en place de nouvelles mesures afin de renforcer la sécurité routière dans la commune.

Concernant la rue de l'église Saint Martin, elle est désormais limitée sur la totalité à 30 km/heure. La portion située entre le bourg et le presbytère est à sens unique, dans le sens de la montée. Des places de stationnement ont été créées sur le côté droit.



En bleu : sens unique en montant
En rose : circulation à double sens

Concernant la rue de Normandie, des stationnements ont été créés au niveau du cimetière avec une place PMR. En bas de la rue et sur une portion de 70m en montant le stationnement est interdit des deux côtés. Des places ont été créées sur le reste de la montée. Un miroir routier a été installé sur la façade d'une maison (avec l'accord du propriétaire) afin de faciliter la visibilité pour les personnes venant de la rue du Bocage. Le panneau limitant la vitesse à 30km/h a été avancé afin d'être plus visible. Enfin un radar pédagogique est installé en haut de la rue pour les personnes descendant de Couesmes Vaucé.



En vert : stationnement interdit
En rose : places de stationnement
● : radar pédagogique
X : limitation à 30km/h
X X : place PMR

Le Clocher

En 2023, la société STHS Service Technique d'Hygiène d'Angers est intervenue pour procéder au nettoyage et rebouchage du clocher (voir bulletin précédent).

La société est revenue en mars puis en décembre afin de bâcher le clocher pour qu'il puisse sécher et empêcher les choucas de revenir, pour un coût de 13 200 € TTC. Ceci est bien sûr provisoire en attendant l'assainissement de celui-ci.

Courant 2025, nous allons entamer des réflexions sur la restauration de ce clocher (estimations financières, subventions possibles, ...)

Dans le même temps, nous poursuivons nos recherches par rapport aux grilles de protection à installer sur les cheminées, dont nous vous parlions également dans le dernier bulletin.



L'Epicerie

La réception des travaux a eu lieu le 8 novembre dernier. Le chantier a été plus long que prévu en raison de contre-temps indépendants de notre volonté.

La partie épicerie a ouvert en avril et depuis juin Julie DUPONT vous propose des plats à emporter.

Le coût total des travaux s'élève à 166 340 € et nous avons obtenu 34 000 € de subvention de l'Etat dans le cadre de « l'installation des commerces ruraux ». Nous ne pouvons que l'encourager et la soutenir dans ce beau projet.



PROJETS 2025

Le City parc

Un city parc va être construit près de la salle polyvalente. L'entreprise TRAM TP a été retenue pour faire le terrassement et l'accès PMR et la société AGORESPACE pour la mise en place de la structure.

Le coût total des travaux s'élève à 120 123 €. Nous avons obtenu 17 719.40 € de DETR, 28 184 € de l'Agence Nationale du Sport et 16 905 € du département.

Les élèves de l'école pourront utiliser cette structure sur tous les créneaux scolaires. L'association de gym et l'association du foot ont eux aussi réservé des créneaux par convention avec la commune.



Photo du projet

Cette structure en acier composite comprendra : une structure de basket, un but de foot/hand, des mini buts brésiliens

Rénovation du mur de l'enceinte de la mairie

La société BAHIER a été retenue pour effectuer la rénovation complète du mur de l'enceinte de la mairie pour un coût de 33 126 €.



INFOS DIVERSES



Le résident de cette maison se doit de nettoyer son trottoir...

Concernant la propreté de nos rues

Merci de ramasser les excréments de vos chiens afin de laisser les rues et espaces verts propres.

Concernant les trottoirs, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de désherber le trottoir devant sa propriété.

Chaque habitant est acteur de l'image de notre village.



... comme celui-ci l'a fait.



Vidange des fosses septiques

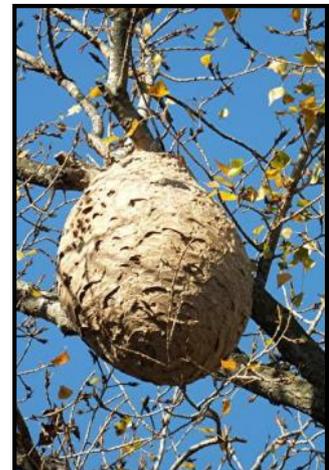
Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, n'hésitez pas à contacter le SIAEP (syndicat d'eau) à Ambrières au 02.43.08.27.04. Grâce à la mise en place d'un groupement de commandes, vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel.

Nids de frelons

Si vous faites détruire un nid de frelons asiatiques chez vous par une entreprise agréée, sachez que la mairie participe à hauteur de 50 % du montant TTC de la facture, dans la limite de 100 €. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec la facture acquittée et un RIB afin que la mairie puisse procéder au versement de cette aide.

La facture doit préciser le lieu d'intervention.

Une personne a bénéficié de cette aide en 2024



Les encombrants



Tarifs de la salle des fêtes et location de matériel

Les tarifs sont les suivants depuis le 1er septembre 2021 (GS = grande salle, PS= petite salle):

Événements	LE PAS		Hors commune	
	GS	PS	GS	PS
Sépulture	40 €	20 €	40 €	20 €
Sépulture repas	70 €	35 €	70 €	35 €
Banquet/ Vin d'honneur	70 €	50 €	90 €	70 €
Réunion	45 €	35 €	55 €	45 €
Repas 1 jour	160 €	130 €	180 €	150 €
Repas 2 jours	260 €	160 €	280 €	180 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €	55 €	55 €
Forfait week-end	270 €	220 €	290 €	240 €
Réunion association	gratuit	gratuit	40 €	35 €
Animation association	45 €	35 €	65 €	55 €
Forfait chauffage (selon	40 €	35 €	40 €	35 €

- Des arrhes seront versées à hauteur de 80 € pour la grande salle et de 50 € pour la petite salle.
- La vaisselle est incluse dans la location
- Prix pour la location du micro : 40 € - Une caution de 200 € sera à déposer en mairie.
- Chaque association locale aura chaque année la gratuité de la 1^{ère} location mais les frais de chauffage seront facturés.
- Il ne sera pas demandé de caution aux associations communales.
- Forfait week-end : en dehors de la période scolaire, les clés pourront être remises dès le jeudi 17h00
- Une caution de 100 € sera demandée pour toute location de salle ; elle sera ainsi encaissée comme pénalité en cas de ménage jugé insuffisant. Le ménage sera constaté par la responsable de la salle et si souci par un élu.
- Location et chauffage ne seront pas facturés à la CCBM ainsi qu'à la Paroisse.
- Possibilité de louer des tables et chaises pour les habitants de la commune, dans la limite des stocks disponibles, au prix de 1.50 € la table et 0.50 € la chaise. Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.
- Possibilité de louer des stands aux prix de 40 € le stand ou 50 € les deux. Caution de 800 €.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie !

Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La commune dispose de ce type de matériel sur différents sites : à la salle des fêtes, au carrefour de la rue du Bocage et au terrain de foot.



Services



Si vous souhaitez faire ou refaire une carte d'identité ou un passeport, merci d'appeler la mairie d'Ambrières-Les -Vallées au 02.43.04.90.10 afin de prendre rendez-vous ou de vous rendre directement sur leur site, <https://ambriereslesvallées.fr> rubrique « mes démarches ». Les agents vous détailleront les pièces à fournir en fonction de votre situation.

Une nouvelle carte, plus pratique pour les usagers (format d'une carte bancaire), est en circulation depuis 2021. Elle est également plus innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité (intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données...) et voit son design modernisé.

Préalablement à ce rendez-vous, vous pouvez effectuer une pré-demande sur le site

Effaroucheur d'oiseaux

Un arrêté préfectoral règlemente l'utilisation des effaroucheurs d'oiseaux. L'utilisateur doit informer les plus proches voisins et l'implantation du dispositif ne peut se faire qu'à une distance minimale de 250m des habitations.

Le nombre de détonations par heure doit être adapté aux espèces à éloigner et aux productions à protéger. Un nombre réduit de détonations horaires doit toujours être recherché. L'utilisation de ces dispositifs est interdite dans les zones où les périodes de reproduction et de rassemblement des dortoirs hivernaux d'oiseaux. Le fonctionnement de ces dispositifs sonores est interdit du coucher du soleil jusqu'au lever du soleil (heure légale) et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Solidarité

Plusieurs services sont à votre disposition si vous en avez besoin. N'hésitez pas !



L'**Antenne Solidarité** de Gorrion est située rue de la Cour de Forges. Il vous est possible d'y rencontrer des professionnels de l'action sociale et médico-sociale pouvant vous apporter des conseils, tant au niveau de la vie quotidienne que de la vie familiale, vous orienter vers des interlocuteurs adaptés, vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Les Restos du Cœur se situent Chemin des Petites Fontaines à Gorrion et sont ouverts de novembre à février, le jeudi de 14h à 16h.

Vous pouvez appeler au 02.43.08.11.66 si vous souhaitez des renseignements



L'épicerie sociale Trait d'Union remplace les Restos du Cœur, au même local, de mars à octobre, également le jeudi de 14h à 16h.

Pour tous renseignements : 02.43.08.11.66



DON DU SANG

Prendre le temps de sauver des vies

Aujourd'hui, aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges).

Pour répondre aux besoins des patients, donner régulièrement est capital : 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois par an maximum pour un homme.

Alors, profitez de cette fin d'année pour offrir un cadeau précieux et utile qui sauve des vies : votre don de sang !

Pour faciliter votre venue, pensez à tester votre éligibilité et à prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.santer.fr ou sur l'appli Don de sang

Venez donner votre sang à Ambrières les Vallées

Mardi 18 février 2025

Mardi 22 avril 2025

Mardi 17 juin 2025

Mardi 19 août 2025

Mardi 21 octobre 2025

Mardi 16 décembre 2025

Pour donner son sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien s'hydrater avant et après un don de sang et ne pas être à jeun

Services publics

France Services. Ces relais mettent à votre disposition leurs compétences et leurs services.

Relais emploi :

Consultation des offres d'emploi par internet
 Offres d'emploi sur le secteur, intérim, entreprises
 Inscription Pôle Emploi
 Déclaration mensuelle Assedic
 Soutien pour les dossiers, lettre de motivation, CV
 Soutien pour naviguer sur Internet et être autonome dans ses démarches
 Information sur les formations, les écoles...

Divers services :

Accès internet gratuit à disposition du public
 Infos sur les transports
 Infos logement
 Infos tous secteurs
 Information de 1er niveau CAF et CRAM



Vous pouvez appeler à Ambrières au 02.53.95.65.00. Situé à la mairie - 6 place du château - Ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi, 9h à 12h et 14h à 17h. Mail : franceservices@ambriereslesvallees.fr

Au sein de ces services, plusieurs organismes assurent chaque mois des permanences : conciliateur de justice, impôts, MSA, .. N'hésitez pas à les contacter afin de connaître les permanences du moment.



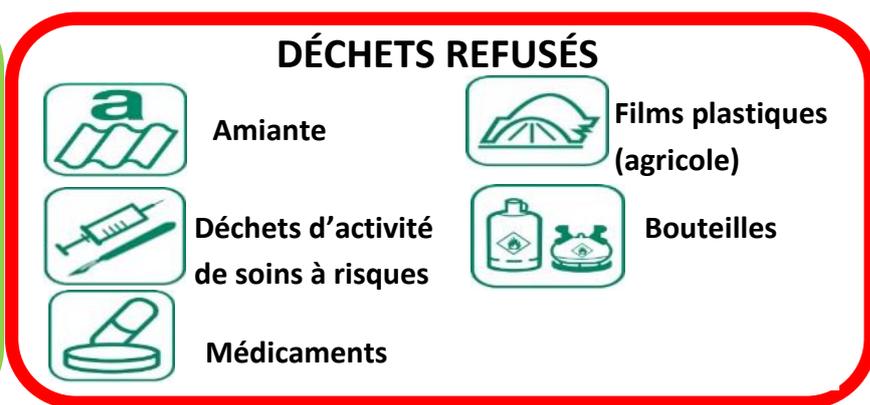
LES DECHETTERIES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30



DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE





CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

A partir du 1^{er} décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les-Vallées, Gorron, Oisseau et St-Mars-sur-la-Futaie) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pourquoi une carte ?

L'instauration d'une carte va permettre de :

- **Identifier la provenance des usagers** pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais ;
- **Améliorer le service rendu aux usagers** pour un meilleur accompagnement dans le geste de tri grâce à une meilleure fluidité de la circulation ;
- **Renforcer la sécurité** en régulant le nombre de véhicules présents simultanément sur le site ;
- **Établir un suivi statistique** de la fréquentation et des apports.

Qui est concerné ?

Tous les usagers (particuliers et professionnels) payant une redevance d'ordures ménagères sur l'une des 27 communes du territoire du Bocage Mayennais.

Comment entrer dans la déchèterie ?

A chaque passage, la carte devra être scannée devant un lecteur situé à l'entrée pour déclencher l'ouverture de la barrière. A la sortie, elle se lève automatiquement.

Si le nombre de véhicules autorisés sur le site atteint son maximum, l'utilisateur devra attendre qu'une place se libère avant d'entrer.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers, une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels, des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.

La carte implique-t-elle d'autres modifications au règlement actuel ?

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement de la déchèterie en 2024.

Ainsi, les horaires d'ouvertures ne sont pas modifiés, les dépôts restent gratuits et il n'y a pas de limitation du nombre de passage.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15 € et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.



Pour toute question sur la carte d'accès, vous pouvez contacter le service Propreté au 02 43 08 15 69 ou à serviceproprete@bocage-mayennais.fr

Pour les professionnels, une fois entrés en déchèterie, ils se présentent à l'agent. Ce dernier scanne la carte et enregistre la nature et le volume des déchets apportés. L'entreprise signe le reçu. Ces données permettront d'établir des statistiques.

Composter ou pailler, c'est économiser !

Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose 4 solutions :



Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes...) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricomposteur est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

En effet, grâce au compostage et au paillage issu du broyage des végétaux, il est possible de faire des **économies** ! Ces pratiques permettent de :

- Réduire la taille de vos poubelles ;
- Limiter vos déplacements en déchèterie ;
- Nourrir vos plantes ;
- Améliorer votre sol ;
- Protéger votre jardin ;
- Diminuer le coût d'entretien du jardin.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.

COLLECTE DE PNEUS (UNIQUEMENT DES PARTICULIERS)

A partir du 1er décembre 2024, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais généralise son nouveau service de **collecte des pneus des particuliers** dans les 4 déchèteries du territoire.

Les pneus devront respecter les conditions suivantes :

Catégories de pneus acceptés



- **pneus de véhicules légers, de particuliers uniquement**, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes ou 4x4 ;
- **pneus de véhicules 2 roues** provenant de motos ou scooters, (hors cycles).



Ils doivent être **déjantés, propres, non cisailés et non souillés** (huile, peinture...). Ils ne **doivent pas contenir de corps étrangers** (gravats, métaux, terre...).

Les dépôts sont limités à 4 pneus par foyer et par an.

Catégories de pneus interdits



- pneus issus des professionnels (toutes activités) ;
- pneus non déjantés ;
- pneus de poids lourds, engins de génie civil ou agricole ;
- pneus issus de l'ensilage ;
- pneus véhicules légers et motos, souillés et cisailés.



Pour toute information, vous pouvez joindre le Service Propreté
serviceproprete@bocage-mayennais.fr - 02.43.08.15.69



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



De la marche pour bouger et découvrir notre territoire



Les matinées d'éveil : des ateliers pour les bébés 0-3 ans



Les ateliers peinture pour se détendre et partager

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

epidubocage@orange.fr

[@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE :

OGEC - APEL

<u>Bureau de l'Association 2024-2025</u>	
OGEC	APEL
Présidente : Élise Blin	Présidente : Delphine Lecomte
Trésorière : Justine Renard	Trésorière : Julie Hubert
Secrétaire: Fanny Chevillard	Secrétaire : Maud Chauvin
Membres communs : Périne Bénédini, Marie Courteille, Nicolas Dugué, Julie Dupont, Frédéric Gaumer, Élodie Guilloux, Magali Herbaudeau, Anna Horton, Anne-Claire Letissier, Edwige Martin, Agnès Moriceau, Éliane Moriceau, Cécilia Pelouin, Magalie Poussier, Mathilde	

Pour l'année 2023-2024, l'association de l'école a réalisé les actions suivantes:

- la vente de photo-scolaire
- la vente de calendriers
- la vente de chocolat
- la vente de gâteaux St Michel
- Une chasse aux oeufs

L'association a financé le voyage scolaire des élèves de PS2 au CE1 au musée Robert Tatin à Cossé le Vivien et un spectacle Planet'mômes.

Les élèves de CE2 au CM2 sont partis une semaine en voyage scolaire à Aillon Le Jeune (dept 73) pour découvrir le ski, les chiens de traîneau, mais aussi la vie montagnarde avec l'école de Champéon.

La fête des lumières a été organisée le vendredi 8 Décembre 2023 en présence du Père Noël qui a offert un livre à chaque enfant, après une retraite aux flambeaux.

Le Dimanche 14 Janvier 2024, les enfants ont présenté un spectacle de Noël préparé par les maîtresses, suivi d'un goûter pour l'ensemble des familles présentes, et ont reçu un tablier en cadeau.



Le Samedi 29 juin 2024, nous avons pu assister à la kermesse avec son feu d'artifice et sa soirée dansante. Dans la journée, les enfants ont présenté un spectacle sur le thème des jeux olympiques.



Divers stands étaient ouverts pour divertir petits et grands comme le loto, la pêche à la ligne, le stand de fleurs, les jeux de plaquettes et le jeu de casse bouteilles qui faisait son grand retour.

La tombola organisée par l'association de l'école fut encore un grand succès avec comme premier lot un séjour à Beauval d'une valeur de 500€.

Par ailleurs, l'association de l'école a pris en charge les frais d'entretien courant, les abonnements à des revues, l'achat de matériel pour moderniser l'enseignement (tableau blanc, vidéoprojecteur...).

Les associations remercient la municipalité pour sa participation et son investissement au sein de l'école ; mais aussi les différents membres, les parents bénévoles, habitants et commerçants... participants lors des diverses manifestations, ainsi l'école continue d'exister !!

L'année a débuté par une soirée de bienvenue avec un pot d'accueil le 6 Septembre 2024 pour permettre aux parents de se rencontrer.

Le thème de cette année : Le Cirque. Les enfants bénéficient de 11 cours de musique à la salle des fêtes et d'une classe cirque de 10 au 14 Mars 2025, sous le chapiteau qui sera installé à côté du terrain de foot.

Une représentation des élèves est prévue le Vendredi 14 Mars au soir, celle-ci est ouverte à tous.

Dates à retenir :

Vendredi 13 Décembre 2024 : Fêtes de Lumières dans la cour de l'école.

Dimanche 12 Janvier 2025 : Spectacle de Noël suivi d'un goûter à la salle de Le Pas

Vendredi 14 Mars 2025 : Spectacle de cirque par les enfants

Courant Avril 2025 : Chasse aux œufs

Mai 2025 : Début de la tombola

Samedi 28 Juin 2025 : Kermesse avec sa tombola et sa soirée dansante

Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2025
et nous vous donnons rendez-vous à nos différents évènements !

À Bientôt

COMITE DES FETES

Tout d'abord, les bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Les bénévoles de l'association prévoient et organisent les activités pour animer notre commune. Le comité des fêtes est composé d'un noyau d'une quinzaine de personnes. Cela peut paraître beaucoup mais lorsqu'il s'agit d'organiser par exemple la fête communale, c'est insuffisant. Heureusement, nous pouvons compter aussi sur des bénévoles d'un jour, des personnes externes à l'association, venues nous aider au cas par cas. Sans elles, ce serait simplement impossible.

Grands mercis à tous ces bénévoles.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour agrandir notre réseau, pour les 4 activités prévues en 2025. Si une seule de ces 4 activités vous intéresse, ou bien si vous pensez pouvoir aider mais pas sur la totalité de l'activité, seulement quelques heures, vous êtes les bienvenus.

Si vous souhaitez nous offrir votre aide pour une ou plusieurs activités ou faire partie de notre association, vous pouvez me contacter - Christophe Houlbert, président du comité (06.04.49.67.89 ou comitedesfetesle-pas@gmail.com).

Pêche - samedi 15 février 2025 (8H à 18H) – lâcher de 80kg de truites dans l'étang de Le Pas.

Les cartes seront à prendre sur place à l'étang. Tarif pour le lâcher et la semaine suivante : par gaule -10 € la demi-journée (5 truites), 14 € la journée (7 truites). Deux gaules maximum par pêcheur.

Pendant cette journée, le comité vous propose une restauration au plan d'eau (saucisses, frites, crêpes) et une buvette sera installée. C'est ouvert à tout le monde, pêcheurs, non pêcheurs, promeneurs,... A manger sur place ou à emporter.

En 2024, 50 pêcheurs sont venus à la journée d'ouverture.



Pêche à l'année.

L'étang sera ouvert à la pêche jusqu'au 12 octobre 2025. Deux gaules maximum par pêcheur.

Tarifs à partir du 26 février - par gaule: 7,50€ la demie-journée (5 truites), 10€ la journée (7 truites).

Pour les moins de 12 ans: 5€ la demie-journée (5 truites), 7,50€ la journée (7 truites).

La pêche est autorisée les mercredis (sauf en août), samedis, dimanches et jours fériés (8H-13H30/13H30-20H).

Les cartes sont à prendre au bar «Chez Fanfy» (sauf en août, sur place à l'étang via une personne du comité).

Nous rappelons que des lâchers de truites sont effectués régulièrement toute l'année.

Soirée du comité - Samedi 22 mars 2025

Cette année, nous proposerons une soirée paëlla (ou assiette anglaise) suivie de la partie musicale. Vous pourrez prendre les repas à emporter si vous le souhaitez. Comme d'habitude, nous ferons des tournées pour vous vendre les tickets en février/mars. Ils seront également disponibles à la vente « Chez Fanfy ». Vous pouvez également nous contacter directement. Lors de la réservation, n'hésitez pas à nous dire si vous souhaitez faire une table avec vos amis et famille (lorsque la salle est pleine, il n'est pas simple de contenter tout le monde—prévenez nous assez tôt)



Vide grenier -Jeudi 1er mai 2025

Tarif 2025 : pour un emplacement de 5m = 7€, 2 emplacements = 14 € etc..

Les réservations seront à faire auprès de Sylvain GAUMER :
06.03.29.16.97

Le comité proposera sandwiches saucisse, frites, crêpes, boissons

Les enfants pourront se divertir avec la structure gonflable (si les conditions climatiques le permettent)

Cette année, beaucoup de monde s'était déplacé sur la commune. 90 exposants étaient présents. Nous en attendions beaucoup plus mais la météo très menaçante en a découragé certains. La matinée a cependant été très correcte et les ventes bonnes d'après les témoignages. La pluie a fini par tomber vers 15h et nous avons fini bien trempés !



Fête communale -Samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025

Comme les années précédentes, nous organiserons la fête sur 2 jours.

Le samedi soir, à partir de 19h, ce sera musique, apéro planches charcutière ou végétarienne, retraite aux flambeaux, concert et feu d'artifice.

Le dimanche midi, repas sous les barnums où nous proposerons moules frites (ou saucisses frites).

Nous resterons sur le thème des véhicules anciens, mais pas seulement les voitures. Si vous êtes propriétaires d'un véhicule ancien (voiture, 2 roues, tracteur, ..) et que vous êtes désireux de l'exposer, vous pourrez le faire le dimanche. Il suffit juste de nous contacter au préalable.

Nous recherchons également des collectionneurs. La salle communale sera ouverte pour exposer des collections privées (pas de vente) époque 1ère ou 2ème guerre mondiale. Contactez nous si vous êtes intéressés !

En 2025, il n'y aura pas de course de véhicules à pédales. Je remercie les entreprises de la commune et de l'extérieur qui ont participé financièrement les années précédentes.

Cette année, 15 bolides étaient au départ, dont un piloté par une équipage communal.



Photo du duo Soulway le samedi soir



Après le feu d'artifice, de nombreuses personnes sont restées pour profiter de la musique, de la fête foraine.



Photo de véhicules anciens le dimanche

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau sont :

Présidente : Delphine Lecomte, Trésorière : Jessica Havard, Secrétaire : Marie-Laure Esnault

Le club comprend 16 adhérents, dont deux hommes. Le coach présent il y a deux ans, Sébastien Horeau, anime à nouveau les sessions.

Il adapte les mouvements aux conditions physiques de chacun. Dans la session se succèdent des hits de cardio, des hits de gainage puis de l'étirement. Lors de chaque hit, et en même temps, trois niveaux de mouvements sont proposés, pour s'adapter aux capacités de chacun. Les cours s'adressent donc autant à des jeunes qu'à des personnes plus âgées. Le tout se déroule dans une ambiance détendue.

Les séances ont lieu les mardis soir de 20h à 21h à la salle communale de Le Pas.

La cotisation annuelle s'élève à 65€. En septembre, 2 séances d'essai sont proposées avant l'inscription. Il est possible de s'inscrire en cours d'année, également après une séance d'essai.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Delphine LECOMTE au 06.73.53.39.15 ou à l'adresse mail suivante : gym.detente53@gmail.com

Le 20 avril, le club avait organisé une traversée à pied de la baie du Mont Saint Michel avec un guide. Au cours cette sortie, ouverte à tout le monde, 40 randonneurs ont profité de la vue magnifique sur le Mont Saint-Michel lors de l'une des rares journées ensoleillées du printemps.

Une vente de brioches avait été organisée.

Pour l'année à venir, normalement le 26 avril 2025, le club organise une sortie d'une journée sur l'île de Tatihou (dans le Cotentin, au large de Saint-Vaast-la-Hougue). Celle-ci est également ouverte à tous. Et la vente de brioches sera reconduite, en février.

Le club remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et pour la subvention accordée.

Le Club de Gym détente vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



LES ANCIENS COMBATTANTS - AFN

Encore une année qui se termine.

Maurice ANGOT nous a quitté en fin d'année dernière.

Nous nous réunissons deux fois dans l'année pour un repas. Notre assemblée générale a lieu en début d'année.

Le 11 novembre, nous avons remis à Raphaël LECARPENTIER, ancien militaire, porte drapeau et 1er adjoint, la médaille du combattant.

Les membres du conseil municipal, les anciens d'AFN, de nombreux parents et élèves, Murielle EUDE, la directrice de l'école, étaient présents au monument aux morts.



LE PAS PETANQUE

Le bureau:

- Président: Claude BETTON
- Trésorier: Jean-Luc SALLARD
- Secrétaire: Roland HAVARD
- Membres: Daniel GALLIENNE, Philippe JOLIVET, Etienne LE GODAIS et Jacky VAXIN

Pour la première fois, nous avons atteint le cap des 40 licenciés affiliés à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. 7 Femmes et 33 hommes constituent notre groupe.

Vingt-huit d'entre nous ont plus de 60 ans et peuvent concourir aux concours vétérans. L'ensemble de nos joueurs peuvent participer aux concours seniors. Il n'y a pas de contrainte d'âge pour adhérer à notre club, cependant une autorisation parentale est demandée pour les mineurs. Venir avec nous, est également, un bon moyen d'insertion auprès de la population, en particulier pour les nouveaux habitants. N' hésitez pas à contacter les membres de bureau, ou la mairie qui vous redirigera vers nous, si vous souhaitez nous rejoindre.

Au cours de l'année 2024, nous avons organisé 5 concours:

- Le 27 avril, un concours seniors n'a réuni que 29 équipes par une météo épouvantable.
- Le 28 mai , pour un concours vétérans, c'est 51 équipes qui se sont engagées.
- Le 13 juillet, notre concours loisirs a vu 38 équipes s'affronter dans la bonne humeur.
- Le 23 juillet, le deuxième concours vétérans a reçu 62 équipes.
- Le 15 août, notre traditionnel concours seniors a réuni 46 équipes.

Globalement, la participation aux vétérans a été meilleure que les autres années. En loisirs, le même nombre de joueurs s'est présenté. Par contre, en seniors, une baisse significative de participant est à noter, sans doute à cause d'une météo défavorable à la pratique de la pétanque.

En 2025, nous avons, en accord avec l'ensemble des clubs Mayennais, programmé 4 concours:

- Le 24 mai : un concours seniors
- Le 12 juillet : un concours loisirs
- Le 22 juillet : un concours vétérans
- Le 15 août : un second concours seniors

Toutes ces compétitions sont ouvertes aux public. Venez nombreux.

Nous tenons à rendre hommage à Alain MORICEAU qui nous a quitté cette année. En sa qualité de membre fondateur, il a beaucoup œuvré au moment du démarrage du club, en participant à la construction et l'aménagement de nos équipements, ainsi qu'à l'élaboration des dossiers administratifs nécessaires à la création de toute association. Grand merci à ALAIN, toute notre compassion et amitié accompagnent sa compagne et sa famille.

NOUS VOUS PRESENTONS NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2025



GENERATION MOUVEMENT

CLUB BON ACCUEIL



Petit mot de Monique, Présidente

Aujourd'hui je remercie nos 72 adhérents.

Si vous êtes intéressés par notre club, vous êtes les bienvenus ; nous sommes ouverts à tous.

L'année 2024 s'est déroulée avec diverses activités :

Le 30 avril nous avons été à St Garadec, à la ferme de la famille Guerzaille, une journée remplie de belles surprises avec leurs beaux spectacles.



Le 26 juin notre pique-nique tant attendu par tous, a été une journée détente avec un soleil radieux vu la météo de l'année. Quelques résidents de l'EHPAD se sont joints à nous avec un grand plaisir.

Le 26 août, notre concours de belote, avec 94 équipes, a été un beau succès. Un grand merci à tout ceux qui ont participé à la confection des gâteaux.

Dates à retenir par les adhérents pour 2025 :

- 16 janvier : galette des rois et cotisation
- 17 avril : repas des adhérents (gratuit)
- 25 juin : pique-nique au plan d'eau
- 25 août : concours de belote
- 16 novembre : repas annuel, ouvert à tous
- 18 décembre : bûche de Noël avec spectacle des enfants de l'école

Un voyage est en réflexion ; une date sera communiquée ultérieurement.

Je remercie très fortement le bureau et les bénévoles qui participent à nos activités tout le long de l'année, ainsi que la municipalité pour son soutien financier et matériel.

Que 2025 soit votre année, que le sourire soit votre invité et que la joie embellisse vos journées !

Je vous souhaite une belle et heureuse année.

LE PAS SPORT

L'ambiance est toujours très bonne dans le club et cela dure depuis des années. Et nous sommes récompensés ! Nous avons, de nouveau, deux équipes séniors à Le Pas Sport pour cette nouvelle saison. Cela n'était pas arrivé depuis 10 ans.

Avec nos quinze nouvelles recrues, nous avons pu inscrire 2 équipes en D4.

Voici leurs noms : Julien Lecomte, Yohan Hatte, Yoann Douhet, Grégory Latouche, Matthis Cousin, Tom Leroy, Nolan Garnier, Enzo Moriceau, Alban Leray, Robin Denancé, Noé Coupé, Hugo Lecherbault, Alexis Baglin, Jules Meslay, Louka Laouenan.

Bienvenue à eux.

Le début de saison est prometteur, le club a de bons résultats et merci aux spectateurs qui viennent de plus en plus nombreux encourager nos équipes séniors le dimanche à 13H et à 15H.

Qui dit 2 équipes, dit nouveau jeu de maillots et sponsors. Nous remercions Daniel Hatte, Fanfy, Geoffrey Bahier, Julie Dupont, Yoann Douhet et Alban Guérin, pour leur participation qui a permis de financer intégralement ces maillots et shorts. Ainsi que Francis Letemplier qui a sponsorisé le club pendant des années.

La commune continue à nous soutenir avec leur subvention annuelle et en mettant à disposition de nouveaux équipements, comme le robot de tonte qui assure l'entretien du terrain et des halogènes supplémentaires (merci Mickael Lair pour l'installation) pour améliorer l'éclairage nocturne de nos entraînements.

Ceux-ci ont lieu le mercredi soir sous l'impulsion de Julien Fouassier, assisté de Bernard Delmotte pour nos gardiens. Nous avons régulièrement une dizaine de licenciés présents.

Pour les jeunes, nous continuons l'entente avec Brecé et Saint-Mars sur Colmont. Les entraînements ont lieu à Brecé les mercredis après-midi.

Voici la photo des 2 équipes, dirigeants du club, sponsors



Le tournoi familial a attiré beaucoup de monde en juin et nous espérons vous voir aussi nombreux en 2025.

Voici les dates 2025 :

- Soirée choucroute à la salle communale le samedi 1^{er} février.
- Tournoi familial au terrain de foot le dimanche 15 juin.

Pensez à réserver ces dates.

Enfin, un grand merci à ceux qui aident au bon fonctionnement du club, Fanfy, Line, Marie, Cindy, Juliette, Julien, Bernard, Christophe et Gaetan pour tout ce qu'il fait depuis de nombreuses années. Et Gérard Moriceau, notre taupier !

Le Pas Sport a une pensée pour la famille de Xavier de Beaudrap, dirigeant du club pendant plusieurs années.

L'ensemble des membres du club vous souhaite une bonne année 2025

Le Pas autrefois

Les débuts de Le Pas Sport

Depuis septembre, le club de foot de Le Pas, appelé Le Pas Sport, aligne de nouveau deux équipes en championnat et son équipe A égrène les victoires.



Le Pas Sport à sa création en 1968

Son histoire remonte à 1968, au 11 mai 1968 très exactement, date de la déclaration d'association : l'instituteur de l'école publique de la commune, Constant Girault en était le président et Michel Demeslay le secrétaire. L'objet de l'association s'intitule « Pratique des exercices physiques et notamment le football ».

Daniel Lair, qui jouait au club de Brecé précédemment, rejoint la nouvelle équipe à sa création. Il se souvient : « Dès la création nous avons organisé des tournois, puis a commencé le premier championnat. Nous avons perdu tous les matchs aller ! Les joueurs profitaient trop des sorties du samedi soir, avant le match du dimanche. Puis nous avons gagné tous les matchs retour, avec un peu plus de discipline. »

Le compte-rendu de l'AG du 7 juin 1969 le rapporte à sa manière : « Sur le plan purement sportif, il faut bien reconnaître que nous avons eu de nombreuses difficultés, au début surtout. Cependant au cours de la deuxième moitié de la saison ceci s'est bien amélioré... » L'équipe a terminé 5^e sur 11.

« On jouait sur un terrain à la croix du Pin » complète Daniel Lair. « Il appartenait à M. Margallé. En semaine, il redevenait un pré pour les vaches. » Le compte-rendu de l'AG précise « Location des terrains : il sera proposé à Monsieur Margallé la somme de 250 Francs... »

Cela a changé avec le remembrement en 1974, quand l'équipe de foot a récupéré le terrain actuel. Mais, précise Gaëtan Goussin, secrétaire du club : « A l'époque le terrain avait un dénivelé de 3 m ! Il n'a été nivelé qu'en 1992. Entre temps, en 1984, les vestiaires ont été construits. »



Le Pas Sport en 1985—Equipe C et junior

« Pour les effectifs, l'époque faste du club, c'était les années 90, avec 85 joueurs ! » complète Gaëtan. C'est en 1994 qu'a été créé une équipe de vétérans (pour les plus de 35 ans), qui a joué pendant 10 ans à Le Pas.



Le Pas Sport en 1985—Equipe A

L'instituteur n'est resté président que pendant 2 ans ; il a ensuite cédé la place, de 70 à 87, à Victor Durand ; puis Gaston Defaux, Daniel Leraï et, depuis 2015, Emmanuel Foret. Le premier secrétaire du club fut Michel Demeslay ; mais ce poste est tenu sans discontinuer depuis 1983 par Gaëtan Goussin.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

12 janvier	Goûter de Noël	Associations de l'école
1 Février	Repas choucroute	Le Pas Sports
15 février	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes
14 mars	Spectacle de cirque par les enfants	Associations de l'école
22 mars	Repas annuel couscous	Comité des fêtes
1er mai	Vide grenier	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie de commémoration	
24 mai	Concours séniors	Le Pas Pétanque
8 juin	Tournoi de foot familial	Le Pas Sports
28 juin	Kermesse	Associations de l'école
12 juillet	Concours loisirs	Le Pas Pétanque
22 juillet	Concours vétérans	Le Pas Pétanque
15 août	Concours séniors	Le Pas Pétanque
6 et 7 septembre	Fête communale	Comité des fêtes
11 novembre	Cérémonie de commémoration	
16 novembre	Repas annuel	Génération mouvement

MEMENTO

Mairie	02.43.08.88.15
La Poste	02.43.08.81.67
Ecole Primaire privée Saint-François-Xavier	02.43.04.76.43
Garderie communale	02.43.04.76.43
Salle des fêtes	02.43.08.92.28
France Services Ambrières les Vallées	02.53.95.65.00
Déchetterie Ambrières	02.43.08.89.82
SIAEP (Syndicat d'eau)	02.43.08.27.04
CCBM	02.43.08.47.47
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Centre anti-poison Angers	02.41.48.21.21
Maison Médicale Ambrières	02.43.08.84.64
Maison Médicale des Trois Vallées	02.43.30.30.80
Maison Médicale Gorrion	02.43.08.65.54
Pharmacie Ambrières	02.43.04.95.84
Pharmacie Gorrion	02.43.08.63.04
Médecin de garde nuit et week-end	02.43.64.33.00
ADMR	02.43.04.69.08

Dépannage aux particuliers :

ENEDIS (électricité)	09.72.67.50.53
STGS (eau)	09.69.32.69.33
SAUR (assainissement)	02.44.71.05.58

Réseaux téléphoniques :

www.dommages-reseaux.orange.fr = permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau ORANGE

Site internet :

www.service-public.com pour tous renseignements, pour vos démarches administratives

Vous pouvez également, via ce site, effectuer des demandes d'état civil, vous inscrire sur les listes électorales, effectuer le recensement citoyen, signaler un déménagement

